

Vaudreuil-Dorion, le 16 juin 2025

Aux membres du Conseil
Ville d'Hudson
481, rue Main
Hudson (Québec) J0P 1H0

Objet : Constatations découlant de l'audit

Mesdames, Messieurs,

La présente lettre a pour objet de vous aider dans votre examen des états financiers de la Ville d'Hudson pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Nous serons heureux de vous rencontrer afin de nous entretenir des questions décrites ci-dessous.

Déficiences importantes du contrôle interne

Il existe une déficience du contrôle interne lorsqu'un risque n'est pas traité par un contrôle ou qu'un contrôle est conçu, mis en place ou fonctionne d'une manière telle qu'il ne permet pas de prévenir, ou de détecter et corriger, les anomalies dans les états financiers en temps opportun, ou lorsqu'un contrôle nécessaire pour prévenir, ou détecter et corriger, les anomalies dans les états financiers en temps opportun est absent.

Une déficience importante du contrôle interne s'entend d'une déficience ou d'une combinaison de déficiences du contrôle interne qui est suffisamment préoccupante, selon le jugement professionnel de l'auditeur, pour nécessiter l'attention des responsables de la gouvernance.

Afin d'identifier et d'évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, nous sommes tenus d'acquérir une compréhension des aspects du contrôle interne pertinents pour l'audit. Cette compréhension est utilisée à seule fin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ; c'est pourquoi nous n'exprimons pas une telle opinion. Le caractère limité de notre intervention implique également qu'il n'existe aucune assurance que toutes les déficiences importantes du contrôle interne, ou toute autre déficience liée au contrôle, seront détectées au cours de notre audit.

Rév. : Audit – 2024

BCGO S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

page 1



membre de MSI,
un réseau de firmes
professionnelles
indépendantes

4080-5005, boul. Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0N5

508-3080, boul. Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2R5

600-500, boul. Crémazie Ouest
Montréal (Québec) H2P 2T3

201-515, rue Leclerc
Repentigny (Québec) J6A 8G9

100-825, boul. Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

102-476, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Téléphone : 514 388 3888

Télécopieur : 514.389.3205

Site Web : www.bago.ca

Nous n'avons relevé aucune déficience de contrôle qui, selon notre jugement, serait considérée comme une déficience importante, à l'exception de celles décrites ci-dessous :

No	Nature de la déficience importante	Incidence sur les états financiers	Recommandation
1-	La municipalité n'a aucune politique concernant l'approbation des écritures de journal.	Des écritures non autorisées pourraient être enregistrées.	Mettre en place une politique visant l'approbation des écritures de journal.

Autres questions d'audit pertinentes pour les responsables de la gouvernance.

Nous aimerions porter à votre connaissance certains autres points relevés lors de notre audit :

- Il n'existe aucune politique relative aux technologies de l'information (sécurité, révision des droits d'accès, fréquence de changement et complexité des mots de passe, etc.).
- Nous avons constaté que la ville n'a pas publié sur le site SEAO la liste complète des contrats de plus de 25 000 \$ qu'elle a octroyés.
- À la suite de l'entrée en vigueur du Chapitre SP3280 relativement aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la ville n'a pas procédé à l'évaluation et à la comptabilisation du passif lié à cette obligation. Nous recommandons donc de procéder à cette analyse afin de vous conformer aux normes comptables canadienne pour le secteur public.
- Nous avons constaté qu'un taux de taxe a été appliqué alors qu'il n'était pas inclus au règlement de taxation.
- La ville a octroyé un ajout à un contrat. Cette procédure a fait en sorte que le total du contrat octroyé a dépassé le seuil permis par le règlement de gestion contractuelle de la Ville permettant de ne pas effectuer un appel d'offres public.
- Lors de l'audit des salaires et avantages sociaux, nous avons décelé des manquements à l'application des contrôles nécessaires au traitement adéquat de la paie. Les écarts identifiés sont peu significatifs mais nécessitent une attention particulière.

Risques importants

Les risques importants que nous avons identifiés dans le cadre de la mission de même que les réponses d'audit mises en place ont été détaillés dans la lettre de planification de l'audit.

Questions importantes apparues au cours de l'audit

Aucun changement n'a été apporté au plan d'audit qui vous a été présenté dans la lettre de planification de l'audit.

Difficultés importantes rencontrées au cours de l'audit

Nous n'avons rencontré aucune difficulté importante au cours de notre audit.

Commentaires sur les pratiques comptables**Méthodes comptables**

Les méthodes comptables importantes appliquées par la municipalité sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers.

- a) La municipalité a appliqué la nouvelle norme comptables SP3400 « Revenus », tel que décrit à la note 3 afférente aux états financiers.
- b) Nous n'avons pas déterminé qu'il était plus approprié d'appliquer d'autres méthodes comptables dans les circonstances
- c) Nous n'avons pas relevé de méthodes comptables importantes appliquées dans des domaines controversés ou nouveaux

Estimations comptables importantes

Tel que convenu dans la lettre d'affirmation, vous avez reconnu votre responsabilité dans la détermination des estimations comptables. En nous appuyant sur les travaux d'audit que nous avons réalisés, nous considérons que les estimations effectuées par la direction sont adéquates.

Anomalies non corrigées

Nous avons fait le cumul des anomalies non corrigées que nous avons détectées au cours de l'audit et les avons communiquées à la direction. Nous avons, par la suite, demandé à la direction de corriger ces anomalies. Toutes les anomalies non corrigées de la période considérée ont été corrigées à l'exception de celles jointes à la lettre d'affirmation, s'il y a lieu.

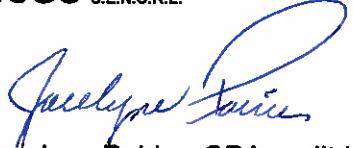
Nous espérons que les informations contenues dans la présente lettre sur les constatations découlant de l'audit seront utiles. Nous nous ferons un plaisir de nous entretenir avec vous et de répondre à toute question que vous pourriez avoir à ce sujet.

Nous tenons à remercier la direction et les membres du personnel de l'aide qu'ils nous ont fournie tout au long de notre audit.

La présente lettre a été préparée uniquement à l'usage des responsables de la gouvernance de la Ville d'Hudson pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs responsabilités. Le contenu ne doit être transmis à aucun tiers sans notre consentement préalable, et nous n'assumons aucune responsabilité envers cette autre personne.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

BCGO S.E.N.C.R.L.



Jogelyne Poirier, CPA auditrice
Associée

JP/sl